

Déviations 10/2026

Un aperçu des déviations du **2 mars 2026** au **8 mars 2026** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
04/03/2026	MER	25/19,25R	25/25R	0440-0600	Opérations par faible visibilité.
		25/25R	07L/07	1901-2300	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		25/19,25R	07L/07	2300-2355	Vent 090° 7kts. Vent en altitude 130° 17kts.
07/03/2026	SAM	25/19,25R	25/25R	1600-2039	Conditions météorologiques à l'aéroport.
08/03/2026	DIM	25/19,25R	25/25R	0600-1153	Opérations par faible visibilité.



Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gereproduceerd of gepubliceerd worden zonder de schriftelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

